



<http://www.fo-dgfip-sd.fr/066/>

fo.ddfip66@dgfip.finances.gouv.fr



CAPL 2 DU 10/01/2014

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous venons donc dans cette CAPL pour prendre officiellement connaissance des nouvelles affectations nationales des contrôleurs de la FGP, le surlendemain du CTL emplois. Ils en ont de la chance ces contrôleurs !!!

Ils vont pouvoir bénéficier d'un espace professionnel unifié très vite, qui leur permettra d'élargir leur marge de liberté professionnelle et géographique.

Dans le contexte des suppressions d'emplois, de la diminution des moyens de fonctionnement, du gel du point d'indice, du plan de qualification ministériel qui permet de passer de B en A par liste d'aptitude, au compte goutte, nous resterons réservés pour célébrer ce grand moment et apportons toute notre soutien aux cadres B de la FGP qui constituent l'une des chevilles ouvrières essentielle de la DDFIP 66.

Si la démarche stratégique consiste pour l'instant à évaluer les forces et faiblesses de la DDFIP 66, nous savons bien, en ce qui nous concerne que les B FGP, dont il est aujourd'hui question dans cette CAPL, constituent une force, pour nos unités de travail.

Cette force saura se mobiliser avec FORCE OUVRIERE, contre les conséquences de la démarche stratégique, qui a été lancée à son détriment.

C'est ce que nous appelons dans notre organisation l'effet boomerang.

Avec des conditions de travail dégradées et un pouvoir d'achat en berne, les contrôleurs de la FGP, ne pourront pas pleinement savourer cette nouvelle marge de liberté.

Pour conclure, le choix effectué au moment de la fusion, d'améliorer de manière très significative le Pouvoir d'achat des A +, en laissant sur le quai notamment nos B FGP, a largement pesé dans la défiance que ces derniers ont vis à vis des différentes réformes.